

Paris, le 10 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA FEDERATION SOLIHA ET L'UNAF S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'ACCES ET DU MAINTIEN DES PERSONNES VULNERABLES DANS LEUR LOGEMENT

Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Union nationale des associations familiales (**Unaf**) et Hélène Pélissard, Présidente de la Fédération **SOLIHA (Solidaires pour l'Habitat)** ont signé le 9 mars 2023 **une nouvelle convention de partenariat** pour renouveler l'expérimentation initiée entre 2012 et 2015 sur des actions communes en faveur des personnes vulnérables.

La question de l'habitat est un élément déterminant dans les parcours de vie de chacun et est au cœur de la vie des familles. Par la signature de cette convention, la Fédération SOLIHA et l'Unaf s'engagent à renforcer leur coopération pour **promouvoir les droits des personnes en situation de vulnérabilité en termes d'accès et de maintien dans le logement.**

Trois publics privilégiés

Les axes de développement de collaboration entre les deux institutions concernent trois publics privilégiés :

- **Les personnes bénéficiant d'une mesure de protection confiée à un service de protection juridique des majeurs des Udaf**, pour lesquelles des projets de rénovation et d'aménagement de leur logement peuvent être menés avec l'intervention de SOLIHA afin d'améliorer leurs conditions de vie et favoriser leur maintien à domicile.
- **Les familles** qui sont reçues par les services de SOLIHA et par les services ISTF* des Udaf, afin qu'elles soient sensibilisées sur les droits de leur proche (en matière de logement et de protection juridique des majeurs) et orientées vers le professionnel compétent pour répondre à leurs interrogations.
- **Les personnes vivant ou souhaitant vivre au sein des habitats inclusifs déployés par les Udaf et/ou SOLIHA**, afin qu'elles soient, d'une part, logées dans un cadre de vie adapté et inséré dans la vie locale et, d'autre part, accompagnées par des professionnels compétents dans leur quotidien et dans le choix de leur parcours résidentiel.

Une dynamique partenariale forte impulsée dans les territoires

Afin d'encourager et faciliter la mise en œuvre d'actions concrètes dans les territoires, l'Unaf et la Fédération SOLIHA mettront à disposition des Udaf et des associations SOLIHA des supports et un modèle de convention locale type. Ces outils pourront être adaptés en fonction des besoins locaux identifiés. Pour pérenniser et maintenir la dynamique de partenariat créée au niveau national et local, des événements seront régulièrement organisés pour les professionnels de chacun des réseaux.

En conclusion :

Pour Hélène Pélissard, Présidente de SOLIHA : « *Ce partenariat avec l'Unaf est l'occasion pour notre Mouvement de réaffirmer sa vocation à apporter des réponses adaptées en matière d'habitat à toutes les personnes en situation de vulnérabilité comme peuvent l'être les personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique. L'action conjointe des équipes SOLIHA et Udaf permettra d'optimiser au mieux les projets d'habitat de ces personnes, nous en sommes convaincus !* ».

Pour Marie-Andrée Blanc, Présidente de l'Unaf : « *Le logement est indispensable au bien-être et à la qualité de vie des familles. Cette nouvelle collaboration entre l'Unaf et la Fédération SOLIHA est très prometteuse car elle permettra de meilleures conditions d'accès et de maintien dans le logement aux personnes qui en ont le plus besoin. Concrètement, ce partenariat pourra notamment profiter aux 160 000 personnes protégées dont la mesure de protection est gérée par une Udaf et aux tuteurs familiaux soutenus par les Udaf.* »

A PROPOS DE LA FEDERATION SOLIHA

La Fédération SOLIHA représente au niveau national le premier réseau d'acteurs œuvrant pour l'habitat privé à vocation sociale. Il regroupe 135 associations qui concourent à la réalisation de plus de 70 000 interventions par an en matière de réhabilitation accompagnée sur l'ensemble du territoire. Elle emploie près de 3 600 salariés et s'appuie sur l'implication de 2 000 bénévoles. Le Mouvement SOLIHA déploie des projets visant à favoriser notamment la rénovation énergétique des logements, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées par une adaptation de l'habitat à leurs besoins et à lutter contre les logements indécents et insalubres. Partenaires des politiques publiques locales visant l'amélioration des conditions d'habitat des personnes défavorisées, en situation de fragilité et de vulnérabilité, les associations apportent conseil et assistance à ces personnes.

Plus d'informations sur : www.soliha.fr

A PROPOS DE L'UNAF

L'Unaf, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945, est l'expert des réalités de vie des familles. Reconnue d'intérêt général, elle est le porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics. Elle représente et défend les 18,4 millions de familles vivant sur le territoire français et gère des services d'intérêt familial. Pluraliste, elle regroupe 72 mouvements familiaux et 6 000 associations familiales d'une grande diversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent dans chaque département et chaque région des missions de représentation et de services aux familles.

*Les Udaf constituent le premier réseau d'ISTF (Information Soutien aux tuteurs familiaux) avec des services dans 92 départements en France.

Plus d'informations sur : www.unaf.fr

CONTACTS PRESSE

Fédération SOLIHA

Naziha Nhari : 06 38 38 37 73/ n.nhari@soliha.fr

Unaf – Union nationale des associations familiales

Laure Mondet : 01 49 95 36 05 / lmondet@unaf.fr